

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2018
COMPTE RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Mmes/MM. FOUILLER – GROSJEAN – DEBUE – MOREL - DANON - SCHMITZ - SOLA – CASAMATTA – JULIEN – SILVY - DAMIGNANI – GIORGINI - MAUREL – REYNAUD - FREYTAG – BILLAUD - LUSTENBERGER – HOSTALERY – MASSEY – HERVIEUX - RAMOINO – ROUBAUD

Procurations : E. PALMA à P. GROSJEAN
Y. PHILIBERT à J.L. SOLA
N. CZIMER-SYLVESTRE à A. HERVIEUX

Absent : D. LAGORCE

Absent excusé : F. UFFREN

Secrétaire : Pascal GROSJEAN

Le procès-verbal du 14 décembre 2017 est approuvé.

Pour : 24

Abstention : 1

Question n° 1 : FINANCES – Autorisation d’engager des dépenses d’investissement

Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Dans l’attente du vote du budget 2017, le conseil municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement.

Pour : 20

Contre : 5

Question n° 2 : FINANCES – Subvention au CCAS

Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Le conseil municipal approuve le versement au CCAS d’un acompte sur subvention d’un montant de 250 000 €, avant le vote du budget primitif sur l’exercice 2018.

Pour : 24

Abstention : 1

Question n° 3 : FINANCES – Travaux de rénovation du retable sud de l’Eglise – Approbation du projet, du plan de financement et demande de subvention

Rapporteur : Corinne REYNAUD

Il est proposé que cette opération puisse être financée de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux	24 320,00 €	Département	19 456,00 €
		Autofinancement	4 864,00 €
Total	24 320,00 €	Total	24 320,00 €

Il est demandé au conseil municipal, à l’unanimité :

- De décider de réaliser les travaux ;
- D’adopter les modalités de financement définies ci-dessus ;
- De solliciter le Département dans le cadre de la commission GAGNIERE ;
- D’autoriser le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Question n° 4 : FINANCES – Aire de jeux – Demandes de subventions
Rapporteur : Sophie HOSTALERY

Il est proposé que cette opération puisse être financée de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux et jeux	112 762,00 €	Région - F.R.A.T.	35 628,60 €
Maîtrise d'Œuvre	6 000,00 €	CNDS	5 000,00 €
		Autofinancement	78 133,40 €
Total	118 762,00 €	Total	118 762,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de réaliser l'aire de jeux du nouveau groupe scolaire ;
- Adopte les modalités de financement définies ci-dessus ;
- Sollicite la Région dans le cadre du F.R.A.T. ainsi que le CNDS ;

Question n° 5 : FONCTION PUBLIQUE - Engagement dans le dispositif de Service Civique et demande d'agrément
Rapporteur : Joël FOUILLER

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise le maire ou son représentant à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du Service Civique auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ;
- Donne son accord de principe à l'accueil de jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ;
- S'engage à dégager les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promouvoir et valoriser le dispositif et ses acteurs, notamment auprès des jeunes.

Question n° 6 : FINANCES – Rectification de compte
Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Le conseil municipal, à l'unanimité :

Donne son accord pour la rectification du compte d'imputation pour la prise en charge des prélèvements au titre de la loi SRU.

Question n° 7 : INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE
Rapporteur : Joël FOUILLER

Pour information.

A 19h20, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.